

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 21 JUILLET 2023

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 12 / En exercice : 12 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 9

Date de la convocation : 11 juillet 2023

Date d'affichage : 11 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le-vingt-un juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur Jacques ZIRNHELT, élu Maire.

Présents : M. Jacques ZIRNHELT, M. François PARIS, Mme Adeline HENNICHE, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, M. Raphaël MABBOUX, M. Serge PAGET.

Absent(es) : M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Ludovic PAYEN

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Fabrice DEVERLY (pouvoir à Mr Jacques ZIRNHELT),

Secrétaire de séance : Mme Christine BURNIER-FRAMBORET

Délibération du Conseil Municipal n°2023-043

BATIMENTS COMMUNAUX – LOGEMENTS DE L'ECOLE

- Location de l'Ecurie de Rochefort

Monsieur le Maire expose :

L'écurie de Rochefort étant inoccupée depuis plusieurs mois.

La commune a proposé de la louer à partir du 1^{er} juin 2023. Il convient de définir les modalités de mise à disposition de ce bâtiment. Ces dernières sont définies dans le contrat de bail annexé.

Monsieur le Maire précise que ce contrat est d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction et court du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024 de chaque année.

Le conseil municipal, son Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

FIXE le loyer de l'Ecurie à 200 € par an (plus une caution de 200 €).

CHARGE Monsieur le Maire de finaliser les démarches de mise en location et de signer le contrat de bail correspondant.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire.

Fait à CORDON, le 17 juillet 2023

Le Maire,

Mr Jacques ZIRNHELT



Télétransmis en Sous-préfecture le 27 JUL. 2023

Affiché le : 27 JUL. 2023

La Secrétaire de Séance,

Mme Christine BURNIER-FRAMBORET